

Communiqué de presse

Date 07.11.2017

Le Dialogue culturel national entend renforcer la participation culturelle

Lors de sa séance du 6 novembre 2017, le Dialogue culturel national a dressé l'état des lieux de son programme de travail 2016-2020. Les travaux ont bien avancé. Les partenaires ont discuté de l'opportunité de publier conjointement un inventaire sur le thème de la participation culturelle. Il est prévu également de réaliser en 2018 un recensement des monuments historiques, afin d'établir une première statistique nationale en la matière.

Au printemps 2017, le Dialogue culturel national a fixé dans son programme de travail les jalons de ses activités en 2017 et 2018. Lors de sa séance du 6 novembre 2017, le niveau politique a passé en revue les rapports de situation relatifs au programme de travail. De manière générale, les travaux avancent comme prévu. Cette année, les partenaires du Dialogue culturel national ont en particulier commencé à collaborer sur deux publications qui devraient paraître l'année prochaine.

L'une de ces deux publications serait un inventaire sur le thème de l'encouragement de la participation culturelle, pour lequel les partenaires s'appuieront sur un document de base élaboré par le groupe de travail sur la participation culturelle et sur un colloque organisé en janvier 2017. Renforcer la participation culturelle consiste à encourager une confrontation individuelle et collective avec la culture et à inciter la population à participer à la vie culturelle. Il s'agit d'un axe d'action central de la politique culturelle de la Confédération. Les cantons et les Villes y accordent une importance croissante. Lors de la séance, un autre projet a été abordé : celui de réaliser un recensement pour établir pour la première fois une statistique nationale des monuments historiques. Cette enquête devrait permettre d'approfondir nos connaissances sur le financement public de la conservation des monuments historiques en Suisse.

Le Dialogue culturel national s'est également penché sur les décisions prises cet été par l'Office fédéral de la culture concernant les contributions d'exploitation allouées aux musées. Il a pris acte du rapport du groupe de travail compétent, qui a salué la transparence des nouveaux critères d'encouragement et la qualité du travail fourni. Enfin, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia a présenté un état des lieux de la promotion des jeux vidéo. Le Dialogue culturel national a été institué en 2011. Il réunit des représentants des autorités politiques et les délégués à la culture des cantons, des Villes, des communes et de la Confédération. Son travail se fonde sur une convention signée en 2011 et sur le programme de travail 2016-2020, adopté en avril 2016. Les autorités politiques forment l'organe de pilotage stratégique du Dialogue culturel national, qui réunit le chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), des représentants de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), de l'Union des Villes suisses (UVS) et de l'Association des communes suisses (ACS).

Renseignements

Communication Office fédéral de la culture, +41 58 462 79 85

Aldo Caviezel, président de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles CDAC,
+41 41 728 31 84

Martin Tschirren, directeur suppl. UVS, +41 76 561 16 52

Claudia Hametner, directrice suppl. ACS, +41 76 587 45 45